



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
SPÉCIAL N° 30 - FEVRIER 2024**

PUBLIÉ LE 27 FEVRIER 2024

ACADEMIE de MONTPELLIER
-DSDEN 11

SOMMAIRE

ACADEMIE de MONTPELLIER

DSDEN 11

Arrêté du 26 février 2024 portant subdélégation de signature de M. Joël LAPORTE, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aude, à M. Frédéric POIRIER, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aude le budget opérationnel de programme 140



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Egalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aude

Secrétariat de direction

Tél : 04 68 11 57 97

Mél : ca.dsden11@ac-montpellier.fr

DSDEN11
67 rue Antoine Marty
CS 40084
11000 CARCASSONNE

Arrêté portant subdélégation de signature du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aude

Vu l'arrêté préfectoral n°DPPAT-BCI-2003-061 donnant délégation de signature pour l'ordonnancement secondaire à M. Joël LAPORTE, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aude

Vu l'article 6 de l'arrêté préfectoral n° DPPAT-BCI-2003-061 autorisant M. Joël LAPORTE, DASEN de l'Aude, à subdéléguer la signature qui lui est accordée par cet arrêté, aux agents placés sous son autorité

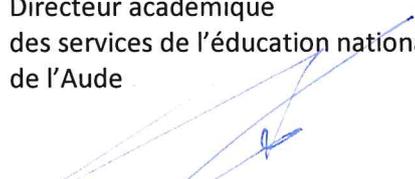
Article 1 : M. Joël LAPORTE, directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aude, subdélègue sa signature à M. Frédéric POIRIER, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aude pour les actes relatifs à l'ordonnancement et à l'exécution des opérations de recettes et de dépenses pour le budget opérationnel de programme 140 ci-après précisés :

- Listing de paie,
- Etat liquidatif des honoraires médicaux,
- Etats liquidatifs des indemnités attribuées au personnel du 1^{er} degré,
- Certificats administratifs relatifs aux mouvements de paie,
- Attestations Pôle Emploi France Travail.

Article 2 : Le directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Aude est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Aude.

Fait à Carcassonne, le 26 février 2024

L'inspecteur d'académie
Directeur académique
des services de l'éducation nationale
de l'Aude


Joël LAPORTE